

Président : M Jérôme BERNARD

Présents : Jean Paul CHABAL, Jean Paul BEAUTHEAC, Céline BACCONNIER, Catherine BOIS, adjoints,

Jean LEYNAUD, Yves CARLE, Liliane JULIEN, Norbert CLIGNAC, Christiane COSTE, Bruno HILAIRE, Denise CHOCHILLON, Ghislaine AUTRICQUE

Absent : Cynthia MICHEL a donné procuration à Catherine BOIS

Secrétaire de séance : Liliane JULIEN

Ordre du jour :

GESTION INTERCOMMUNALE

• CAPCA – débat sur le rapport de la gestion de la CAPCA 2014-2016 par la chambre régionale des comptes, en application de l'article L. 243-8 du code des juridictions financières.

FINANCE

- Présentation et vote du compte administratif et approbation du compte de gestion 2017 pour
 - Le budget général
 - Le budget annexe – complexe Lous Esclos
- Subvention aux associations – attribution 2018

TRAVAUX

- Aménagement MDG : avancement des travaux
- Compte rendu des autres travaux en cours

QUESTIONS DIVERSES

- Manifestations
- Divers

GESTION INTERCOMMUNALE

• CAPCA – débat sur le rapport de la gestion de la CAPCA 2014-2016 par la chambre régionale des comptes, en application de l'article L. 243-8 du code des juridictions financières.

Il a été abordé, comme le demande la cour des comptes, l'analyse du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la Communauté d'Agglomération pour les années 2014 à 2016. Selon les élus, le résultat est plutôt alarmant. En effet, le rapport démontre une gestion d'endettement. Il faudrait 22 années pour rembourser les dettes contractées, alors que la chambre régionale souhaiterait une durée de 9 années.

FINANCE

Le budget général

Approbation du compte de gestion 2017

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017

Présentation et vote du compte administratif 2017

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU	RECETTES OU	DEPENSES OU	RECETTES OU	DEPENSES OU	RECETTES OU
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
résultat reportés		62 352.00	114 120.00		51 758.00	
Opérations de l'exercice	1 090 404.20	1 348 339.96	816 565.73	1 148 678.16	1 906 969.93	2 497 018.12
totaux	1 090 404.20	1 410 691.96	930 685.73	1 148 678.16	1 958 737.93	2 497 018.12
résultat clôture		320 287.76		217 992.43		455 972.06

Besoin de financement	
Excédent de financement	217 992.43

Restes à réaliser	499600	109651
Besoin de financement	389949	
Excédent de financement	0	

Besoin total de financement	171 956.57
Excédent total de financement	

Le Conseil Municipal, hors la présence de M. Jérôme BERNARD, maire, approuve à l'unanimité le compte administratif 2017 du budget général,

Il décide de l'affectation des résultats comme suit :

250 000,00 € au compte 1068 Réserves d'investissement

70 287.76 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

Le budget annexe – complexe Lous Esclos

Approbation du compte de gestion 2017

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017

Présentation et vote du compte administratif 2017

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés				26 126.00		26 126.00
Opérations de l'exercice	83 177.77	83 177.79	78 500.21	79 953.35	161 677.98	189 257.14
Totaux	83 177.77	83 177.79	78 500.21	106 079.35	161 677.98	189 257.14
Résultat de clôture		0.02		27 579.14		27 579.16

Le Conseil Municipal, hors la présence de M. Jérôme BERNARD, maire, approuve à l'unanimité le compte administratif 2017 du budget général,

Il constate l'excédent de la section d'investissement de 27 579.14 € HT qui sera reporté au Budget Primitif 2018

Pour information – compte administratif 2017 du CCAS

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultat reportés		1549.25				1 549.25
Opérations de l'exercice	8 144.45	8 736.00	0	0	8 144.45	8 736.00
Totaux	8 144.45	10 285.25	0	0	8 144.45	10 285.25
Résultat clôture		2 140.80				2 140.80

- Subvention aux associations – attribution 2018

Le Conseil municipal décide de fixer le montant des subventions comme indiqué dans le tableau ci-dessous, pour l'ensemble des associations

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS	
LIBELLES	2018
A.C.C.A.	160
A.D.M.R.	250
ALISSAS ŒNOLOGIE ET PATRIMOINE AOP	80
ALISSAS YOGA	160
ARDECHE POKER ALISSAS CLUB	160
ARTI'S'SHOW	160
ASD GYMNASTIQUE	160
ASSOCIATION DANSE PLAISIR	160
ASSOS. DE PECHE LA LOCHE	160
CLUB BIENVENUE	500
complément pour voyage	500
COMITE DES FETES	1200
COURIR AVEC ALISSAS	160
complément pour la course "les foulées du Viaduc"	350
FNATH (Association des accidentés de la vie)	100
FOOT CORPO ALISSAS	100
LA CLEF DU SAC	160
LES LINOTTES MELODIEUSES	160
LES PRINTANIERES	160
LES RESTOS DU CŒUR	100
MAISON DES PETITS CALINS	500
PETANQUE DU VIADUC ALISSAS	160
SOU DES ECOLES	1000
TEAM ETIQ ALISSAS	100
UFAC	50
TOTAL article 6574	6 750

TRAVAUX

- Aménagement MDG : avancement des travaux

L'aménagement intérieur est terminé. Il permet une bonne utilisation du bâtiment. Il ne reste plus que l'aménagement extérieur qui se fera ultérieurement.

L'inauguration du bâtiment MDG aura lieu le 01/06/2018.

QUESTIONS DIVERSES

- Manifestations

02-04-2018 Comité des fêtes - Chasse aux œufs

07-04-2018 Sou des écoles – Marché aux fleurs

07-04-2018 Pétanque du viaduc – Concours sociétaires

07-04-2018 Ardèche Poker Alissas Club - Tournoi de Poker

21-04-2018 Comité des Fêtes – Concours pétanque et repas